



SPORT, CULTURE & MÉMOIRE



Notre
Villetaneuse



Bon
de soutien



Chaîne
Whatsapp

Elections
municipales
Mars 2026

@notrevilletaneuse :    

carinnejuste2026@gmail.com 07 57 57 99 73

<https://notrevilletaneuse.fr>



SPORT

L'état des lieux : résumé des problématiques soulevées

- ❑ Les équipements sportifs manquent d'entretien en raison de la suppression des gardiens sur site (hormis le gymnase Langevin) ;
- ❑ Les clubs sportifs sont livrés à eux-mêmes sur les installations municipales (badges d'entrée), mauvaise gestion des équipements ;
- ❑ Manque de transparence concernant l'attribution des créneaux horaires pour les clubs sportifs et des moyens mis à leur disposition ;
- ❑ Difficulté d'accès aux sports pour les femmes notamment les jeunes filles ;
- ❑ Manque de diversité dans l'offre des sports proposés. Inexistence de clubs handisport ;
- ❑ Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le stade Bernard Lama après le stade Dian conséquemment à l'installation successive de l'été à Villetaneuse subi de fortes dégradations. La remise aux normes a nécessité des travaux au stade Dian pour un montant de plus d'1 million d'€. Le Stade Bernard Lama est aussi à rénover complètement pour les mêmes raisons ;
- ❑ Suppression des pratiques sportives libres, type « loisirs » et associatives notamment au stade Bernard Lama ;
- ❑ La course pour la paix transformée en « la Villetaneusienne » en guise d'autrement.

Nos Orientations Politiques

- ❑ Face à la progression de la sédentarisation, la mal bouffe, la pratique d'une activité sportive est un enjeu de santé publique. Le sport intervient aussi dans le processus de sociabilisation et a également un enjeu éducatif : connaître des règles, respecter l'autre, le collectif. Pour ces raisons le développement de la politique publique sportive est essentiel ;
- ❑ Avec notre programme et notre action quotidienne, nous voulons rendre le sport accessible à tous sans distinction d'âge ou de genre. La pratique féminine devra être développée ainsi que celle des personnes en situation de handicap ;
- ❑ Les clubs sportifs devront être mieux accompagnés et une place devra être réservée dans nos équipements pour le sport santé, bien-être et loisirs ;
- ❑ Pour y parvenir nous devons mobiliser tous les acteurs de notre territoire à commencer par Plaine Commune et l'Université mais également tout le tissu associatif. Une instance partenariale « ville, usagers, sportifs, associations et l'université Paris Sorbonne 13 » sera créée pour œuvrer au développement de la pratique sportive pour tous. Les moyens (subventions, équipements, créneaux horaires...) ainsi que leurs critères d'attribution seront décidés en toute transparence. Les usagers seront interrogés sur les besoins ;
- ❑ Les sportifs de haut niveau issus des clubs de Villetaneuse seront mis en valeur pour stimuler de nouveaux publics..



Les propositions en cours de discussion relevant du seul pouvoir de décision de la commune, leurs motivations

- 📄 Les équipements sportifs devront être rénovés et de nouveaux lieux devront voir le jour comme une salle dédiée aux sports de combat ;
- 📄 Nous accompagnerons les associations sportives dans le développement du sport au féminin ainsi que le sport santé pour les seniors et œuvrerons à la création de clubs handisport et/ou la pratique possible au sein des clubs déjà implantés. Ils pourront bénéficier de moyens supplémentaires pour cela ;
- 📄 La mise en place d'un forum des sports qui pourrait se tenir fin juin, dans un gymnase de la ville, afin que tous les acteurs du sport puissent faire découvrir leur activité et attirer de nouveaux licenciés bien avant le début de la saison ;
- 📄 Mise en œuvre de tous les moyens afin de sauver le club cycliste ainsi que des équipements adaptés et remise en place du prix du conseil municipal ;
- 📄 Une évaluation de l'école municipale des sports sera réalisée afin d'en assurer sa pérennité ;
- 📄 Remise en place du cross des écoles une fois par an, des 6 heures ding d'eau et de la course pour la paix ;
- 📄 Les moyens humains municipaux seront rétablis car nécessaires au lien entre les différents utilisateurs, à l'entretien des équipements, la sécurité des biens et des personnes. C'est pourquoi nous voulons remettre le service public au centre des pratiques sportives et souhaitons le retour des agents logés sur les équipements sportifs afin de garantir une présence 24/24 (gardiennage).

Les propositions en cours de discussion relevant du pouvoir d'intervention de la ville via Plaine Commune, leurs motivations

- 📄 Nous devons ouvrir le dialogue et négocier avec Plaine Commune (gestionnaire de la piscine) des créneaux suffisants pour les scolaires et les villetaneusiens ainsi que pour les clubs sportifs aquatiques. Nous travaillerons pour obtenir une tarification accessible pour tous.
- 📄 La piscine devra faire l'objet d'un partenariat avec l'université dans le cadre d'échange de bonnes pratiques.

Les propositions en cours de discussion relevant du pouvoir d'intervention de la ville auprès d'autres institutions, leurs motivations

- 📄 Après les JO, les aides en direction du sport ont été diminuées de manière drastique. Nous agissons auprès de l'État pour obtenir de nouveaux moyens. Prendre soin de soi, c'est réduire les coûts en matière de santé et donc faire des économies ;
- 📄 Dans le cadre de la diversification de la pratique sportive et l'accueil sur notre ville de 550 chambres étudiantes, travailler à des échanges « gagnant/gagnant » sur l'utilisation des équipements et la diversification de la pratique sportive avec l'université.



CULTURE

L'état des lieux : résumé des problématiques soulevées

La politique culturelle a subi un appauvrissement considérable et quant à la politique mémorielle, cette mandature qui s'achève a fait l'impasse sur le sujet. Ce qui est pitoyable et très éclairant sur la contradiction manifeste que cela donne à voir. En effet, il y a une énorme contradiction entre ce qu'avait annoncé M. Dieunor Excellent candidat et ce que fait le maire en place. En responsabilité il a tenté de raser jusqu'aux symboles de la politique mémorielle du mandat de son prédécesseur (en la personne de Mme Carinne Juste) :

- 📁 Suppression du tiers lieu culturel ;
- 📁 Le local du CICA (le château) abandonné et lancement d'une nouvelle structure : quid du devenir du 1er et de l'état d'avancement du 2ème ;
- 📁 Le terrain de la piscine où devait se construire l'équipement culturel cédé à Plaine commune pour 1 € symbolique après l'avoir acheté plus de 650.000 €, quand rien ne l'obligeait ;
- 📁 De très rares programmation culturelle en 6 ans et quand rarement elles existent, c'était sans médiation culturelle ;
- 📁 Pas un seul article de fond de publié par le journal de la ville ;
- 📁 Ouverture de la nouvelle médiathèque et son auditorium, dont la programmation était finalisée par l'équipe précédente, mais suppression de la médiathèque dans le nord sans nouvelle alternative, alors qu'une réflexion était engagée sur le sujet par l'équipe précédente ;
- 📁 Abandon de l'action en faveur de la culture pour la paix : la ville n'est plus adhérente à l'association « maires pour la paix », abandon de la commémoration de la journée internationale pour la paix du 21 septembre ;
- 📁 Disparition des projets culturels partagés avec l'université ;
- 📁 Disparition de la distribution chaque année de livres aux élèves en fin cycle scolaire en lien avec la médiathèque ;
- 📁 Abandon de la mise en valeur du patrimoine culturel de la commune ;
- 📁 Manque de diffusion de connaissance de l'histoire de Villetaneuse (mémoire) ;
- 📁 Il s'est arrogé la paternité de la médiathèque jusqu'à substituer le nom attribué (Maryse Condé) à cette structure par le nom d'une autre écrivaine, tout autant méritante (Annie Ernaux) ;
- 📁 Plus aucune action mémorielle. La Place des Partages, notre lieu de mémoire, qui doit être considérée avec respect, a été souillée en transformant ce lieu en un espace de restauration rapide, la parole des villetaneusien.nes disparue du pupitre à cause du non remplacement de la bande sonore.
- 📁 Suppression de la commémoration du 23 mai, transfert de la plaque commémorative du 19 mars 1962 de la rue du 19 mars 1962 à la place JB Clément ;
- 📁 Le 23 mai n'est plus commémoré, exit l'hommage aux martyrs de l'esclavage.



Nos orientations politiques

- ☐ La culture accessible à tous en développant de nouvelles pratiques artistiques, culture hors mur et pratique in situ. Développer la créativité, la curiosité, l'art, comme essentiels et vecteurs d'émancipation par une vraie politique culturelle publique sortant des logiques de consommation et de rentabilité ;
- ☐ Remettre la politique mémorielle comme priorité municipale pour signifier que les mémoires devront participer au développement culturel par l'étude et la maîtrise de notre histoire au bénéfice de tout public : nous venons tous d'ici et d'ailleurs et notamment des ex colonies. Nous sommes dans les mêmes dispositions d'esprit à l'égard des travailleurs, nous voulons travailler sur la mémoire ouvrière avec un regard plus soutenu sur les luttes ouvrières ;
- ☐ Nous agissons pour soutenir la valorisation des histoires familiales, que les jeunes et moins jeunes puissent connaître le vécu de leurs parents et grands-parents et ainsi les porter avec fierté ;
- ☐ Nous aiderons au développement culturel, intellectuel et mental de nos jeunes par le jeu en popularisant sa pratique, par exemple le jeu d'échecs, reconnu comme favorisant la concentration et le vivre ensemble ;
- ☐ Nous développerons toute forme d'expression orale, comme le théâtre pour l'affirmation de soi et vecteur de confiance en soi ;
- ☐ Nous ferons un état des lieux des équipements culturels municipaux et ferons correspondre leurs usages avec les nouvelles orientations de politique culturelle.

Les propositions en cours de discussion relevant du seul pouvoir de décision de la commune

- ☐ Accompagner les plus jeunes dans l'obtention du pass culture et de son utilisation ;
- ☐ Permettre l'accès pour tous avec une attention particulière en direction des personnes en situation de handicap, aux disciplines dispensées au CICA (musique, théâtre, danse). Étudier la possibilité de dispenser la connaissance de l'art plastique.
- ☐ Développer des échanges culturels et transgénérationnels CICA/écoles/associations/ pôle sénior/ Multi accueil ...
- ☐ Mettre en place une exposition annuelle d'arts plastiques.
- ☐ En lien avec la médiathèque distribution d'un livre à tous les élèves en fin de cycle scolaire
- ☐ Mettre en valeur les talents artistiques locaux, des associations culturelles et travail sur leur émergence.
- ☐ Mise en place d'un concours d'éloquence annuel en lien avec la thématique annuelle retenue. Par exemple : ville pour la paix
- ☐ Une programmation culturelle dans les murs et hors les murs encadrée par une médiation culturelle sera mise en place (cinéclub, théâtre, musées et autres structures si possible).
- ☐ Concernant la culture de la paix. Remettre à l'ordre du jour la journée internationale pour la paix (21 septembre).
- ☐ Écriture d'un deuxième livre sur l'histoire de Villetaneuse, une suite du premier ouvrage avec la participation des habitants ayant vécu à Villetaneuse à différentes époques.
- ☐ Identification d'un lieu destiné à la création culinaire où les cuisines du monde pourraient s'entrecroiser ;



- ☐ Valorisation de l'histoire familiale auprès des jeunes notamment par le biais de l'histoire de la classe ouvrière ;
 - ☐ La population de la ville est composée de ressortissants de toutes origines nous devons mettre en œuvre une politique d'intégration et faire que tous ensemble ils collaborent à la construction d'une histoire commune. Faire village en se racontant mutuellement ;
 - ☐ Affirmation de la place des partages comme lieu de rencontre de la politique mémorielle. Rénovation de celle-ci avec la poursuite de son aménagement en ce sens, remise les bandes audios des statues et réalisation de nouveaux textes lus par les habitants ;
 - ☐ Rétablissement de la commémoration du 23 mai et remise à sa place d'origine de la plaque commémorative du 19 mars 1962 rue du 19 mars 1962 et non au fond de la Place JB Clément.
- ➔ **Création d'une maison de la citoyenneté**
- Pour fédérer, un lieu de ressources sera à construire.

Les propositions en cours de discussion relevant du pouvoir d'intervention de la ville via Plaine Commune, leurs motivations

- ☐ Accompagner la rénovation urbaine par des projets artistiques ;
- ☐ Création d'une maison des ados au sein de la médiathèque ;
- ☐ Développer la médiation autour du livre avec les bibliothécaires au multi accueil, pôle sénior et au centre socio culturel
- ☐ Mise en place d'un kiosque à livres au centre socioculturel ;
- ☐ Travailler à l'accès des équipements culturels des villes de Plaine Commune, des festivals avec une tarification unique et accessible aux habitants du territoire. Travailler à des conventions autour de projets en commun (par exemple : académie, Fratellini, Divertimento).

Les propositions en cours de discussion relevant du pouvoir d'intervention de la ville auprès d'autres institutions, leurs motivations

- ➔ **Travailler une vraie politique partenariale avec l'université et le CROUS**
- ☐ Travailler à une collaboration étroite sur un cycle de conférence ;
 - ☐ L'université dispose de ressources sur les jeux : Travailler à la création d'une ludothèque
 - ☐ Mise en place d'une politique culturelle partenariale avec l'université et le CROUS (équipements et programmation) ;
 - ☐ Travailler à la mise en place d'une université populaire, style « du temps libre » en direction notamment des aînés (voir propositions thématique ville/université)
- ➔ **Avec le département et la région, l'État**
- ☐ Avoir recours, à toutes les subventions et examiner tous projets structurants ;
 - ☐ Accueil d'artistes en résidence soutenu par le département et concerté avec la ville.